

## **Succès de l'augmentation de capital sursouscrite 2,5 fois Un montant total levé de 1.843.116 €**

**Micropole, Entreprise Internationale de Conseil et de Services du Numérique (ESN), annonce le grand succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires lancée le 1<sup>er</sup> juin 2016.**

A l'issue de la période de souscription, le 10 juin 2016, 6 500 278 Actions Nouvelles ont été demandées, sur 2 595 939 Actions Nouvelles offertes, soit un taux de souscription de 250 % :

- les demandes de souscription à titre irréductible présentées par les actionnaires et les cessionnaires des droits préférentiels de souscription ont porté au total sur 1 647 568 Actions Nouvelles, soit 63 % du nombre d'Actions Nouvelles offertes,
- les demandes de souscription à titre réductible présentées par les actionnaires et les cessionnaires des droits préférentiels de souscription ont porté au total sur 4 852 710 Actions Nouvelles, soit une demande représentant un taux de souscription de 187 % du nombre d'Actions Nouvelles offertes, et qui en conséquence ont été partiellement allouées à hauteur de 948 371 Actions Nouvelles.

Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante et seront négociables sur le marché Euronext Compartiment C à compter du 21 juin 2016. Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions anciennes (code ISIN FR0000077570 - mnémo : MUN) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

A l'issue de l'opération, le capital social de Micropole sera composé de 28 555 339 actions de 0,05 € de valeur nominale chacune.

Christian Poyau, Président Directeur Général de Micropole, déclare : « *Nous remercions nos actionnaires pour leur soutien et leur adhésion au projet de développement du Groupe. Le grand succès de cette opération d'augmentation de capital témoigne de leur confiance dans notre stratégie de proposer à nos clients des prestations innovantes et à forte valeur ajoutée. Nous disposons désormais de marges de manœuvres financières qui vont nous permettre d'accompagner l'accélération de notre développement, que ce soit par le biais d'opérations de croissance externe ciblées, destinées à assoir nos offres dans nos différentes zones d'implantation, ou par l'investissement dans l'innovation, via le développement de notre incubateur de start up destiné à accompagner le développement des jeunes entreprises expertes en traitement et analyse des données.* »

Euroland Corporate a été le Conseil de la Société dans le cadre de cette opération.

## **Impact de l'émission sur la répartition du capital**

Conformément à leurs intentions, les fondateurs de la Société, Christian Poyau et Thierry Létoffé, ont souscrit à titre irréductible et réductible à hauteur de 17,51 %. A l'issue de l'opération Mr Christian Poyau détiendra 11,86 % du capital et 18,23 % des droits de vote, et Monsieur Thierry Létoffé détiendra 8,92 % du capital et 14,65 % des droits de vote.

La Société n'a pas reçu d'information à ce jour concernant la participation des autres actionnaires à l'opération. La structure actionnariale complète tenant compte de l'opération sera fournie dans le Document de référence 2015 dont le numéro de dépôt sera demandé début juillet 2015. La dilution résultant de cette augmentation de capital représente 9,09% par rapport aux 28 555 339 actions actuellement en circulation.

## **Partenaires de l'opération**



**Conseil de l'opération**



**RUMEUR PUBLIQUE**

**Communication financière**

## **Prochaine communication financière**

*Le jeudi 28 juillet 2016 pour la publication du chiffre d'affaires du premier semestre. Le calendrier financier complet est disponible sur le site internet du groupe.*

## **À propos de Micropole**

*Micropole est une Entreprise de Services du Numérique, présente en Europe et en Asie, spécialisée dans les domaines de la Transformation Digitale, du Pilotage de la Performance et de la Gouvernance des Données. Le groupe accompagne ses clients sur l'ensemble des phases d'un projet, du conseil à la réalisation complète de la solution, ainsi que sur la formation. Leader dans son domaine en France, en Suisse et en Belgique, le groupe est également présent en Chine (Pékin, Shanghai et Hong Kong). Partenaire des principaux éditeurs de logiciels, Micropole regroupe près de 1 100 collaborateurs, réalise 30% de son chiffre d'affaires à l'international et intervient auprès de 800 clients (dont 80% des groupes du CAC 40). Micropole possède le label « Entreprise innovante » attribué par Bpifrance. Le groupe est coté sur le marché Eurolist compartiment C d'Euronext Paris et est inscrit au segment Next Economy (Code ISIN : FR0000077570 – Code mnémo : MUN).*

*Le capital social de Micropole est composé de 25 959 400 actions cotées sur le marché Euronext Compartiment C à Paris.*

*ISIN: FR0000077570 - MUN; ICB : 9530 – Software & Computer Services.*

*Pour plus d'information sur Micropole : <http://www.micropole.com>*

## **Contacts**



Marina Benatar  
01 74 18 76 98  
mbenatar@micropole.com



**RUMEUR PUBLIQUE**

Joachim Martin  
01 55 74 52 04  
joachim.mar@rumeurpublique.fr